

Nouvelle plainte pour génocide déposée par le CPCR

Alain Gauthier

CPCR, 7 octobre 2021

Mardi 22 septembre, les avocats du CPCR ont déposé sur le bureau des juges du Pôle crimes contre l'humanité du TGI de Paris une plainte avec constitution de partie civile à l'encontre de monsieur Pierre KAYONDO, ancien préfet de Kibuye, ancien député MRND, originaire de Gitarama. Alors que certains responsables de cette préfecture tentaient de résister aux tueries, Monsieur KAYONDO serait revenu dans sa préfecture d'origine pour encourager les gens qui hésitaient encore. Actionnaire de la Radio Télévision des Mille Collines (RTL), on le retrouve sur l'organigramme des responsables de « Radio Machettes », comme on la surnommait. Il était considéré comme un « irréductible du MRND », très lié au mouvement des Interahamwe. Il lui est d'ailleurs reproché d'avoir amené de Kigali à Ruhango de nombreux Interahamwe pour mettre en

œuvre les massacres dans la région. Animateur de réunions, fournisseur d'armes, Pierre KAYONDO aurait aussi participé personnellement à des attaques et à plusieurs meurtres de Tutsi.

A noter que Pierre KAYONDO, qui vit au Havre, était un proche de personnalités condamnées pour génocide : Aloys SIMBA, Ephrem NKEZABERA ou encore le ministre Joseph NZIRORERA. Isaac KAMALI, visé par une plainte du CPCR depuis février 2009 et récemment mis en examen, est lui aussi originaire de l'ancienne préfecture de Gitarama.

« Celui qui combat peut perdre mais celui qui ne combat pas a déjà perdu » B. BRECHT

Le combat pour la justice continue.

**Alain GAUTHIER, président
du CPCR**